

*A publier le 2 avril 2021, à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Autisme-Europe appelle l'UE à mieux développer l'accès à l'éducation et à l'emploi

- Autisme-Europe (AE) mène une **campagne européenne de deux ans intitulée « Je peux APPRENDRE. Je peux TRAVAILLER »** en vue de sensibiliser à l'accès à l'éducation et à l'emploi des personnes autistes, y compris en période de pandémie.
- À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, célébrée le 2 avril, AE encourage tous les membres de la société à effectuer le geste de la campagne (tenir un outil) afin de montrer la diversité des capacités que la société peut cultiver afin d'être plus inclusive.
- Le 30 mars, AE a organisé un **webinaire** pour discuter de l'état de la situation de l'éducation et de l'emploi des personnes autistes en Europe, et de leurs besoins de soutien en période de pandémie.

On estime à 5 millions le nombre de personnes autistes dans l'Union européenne. La plupart d'entre elles se heurtent à une discrimination généralisée dans de nombreux domaines de la vie ainsi qu'à l'exclusion sociale. Afin de répondre aux défis quotidiens auxquels font face les personnes autistes, la campagne « Je peux APPRENDRE, je peux TRAVAILLER » s'articule autour de deux thèmes clés inhérents à l'inclusion sociale des personnes autistes, à savoir l'accès à l'éducation et à l'emploi. Au cours de la deuxième phase de la campagne en 2021, des sujets spécifiques liés à la COVID-19, notamment l'enseignement à distance, les aménagements raisonnables, la santé mentale seront également abordés.

L'un des objectifs de la campagne est de promouvoir l'accès à une éducation inclusive de qualité (y compris l'accès à l'université et à la formation professionnelle) pour les personnes autistes et de lever les obstacles auxquels elles sont confrontées partout en Europe. La campagne vise également à encourager les initiatives positives relatives à l'emploi des personnes autistes et appelle à mettre en œuvre la législation anti-discrimination de l'UE dans le domaine de l'emploi. En effet, on estime qu'à travers l'Union européenne, moins de 10 % des personnes autistes ont un emploi. Le cas échéant, il s'agit le plus souvent d'un emploi peu rémunéré ou exercé en milieu protégé.

La publication de la **stratégie européenne 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées** et du **plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux**, ainsi que l'annonce de la



garantie pour l'enfance ont jalonné les premiers mois de 2021. Ces développements en faveur des droits des personnes handicapées dans l'Union européenne rythmeront nos actions de campagne, l'accès à l'éducation et à l'emploi des personnes autistes étant très présent dans ces instruments.

Les exigences clés d'Autisme-Europe

- Nous demandons du soutien adapté et des aménagements raisonnables pour permettre aux personnes autistes d'accéder à l'éducation et à l'emploi ;
- Nous plaçons pour un accès à la formation professionnelle et aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- Nous plaçons en faveur d'une flexibilité des programmes d'éducation et des infrastructures pour permettre aux apprenants autistes de développer leurs atouts ;
- Nous exigeons des lignes directrices et des mesures concrètes pour soutenir la prévention des abus et des brimades à l'encontre des personnes autistes ;
- Nous plaçons pour l'adoption, au niveau régional et national, d'une législation contraignante pour la mise en place d'aménagements raisonnables dans l'emploi répondant aux besoins des travailleurs autistes ;
- Nous demandons à ce que les employeurs soient mieux sensibilisés au potentiel des travailleurs autistes dans divers domaines ;
- Nous appelons les États membres de l'UE à remédier au piège des allocations ;
- Nous plaçons pour une reconnaissance harmonisée du handicap pour permettre aux personnes autistes d'exercer leur droit de travailler à l'étranger ;
- Nous plaçons pour une utilisation adéquate des fonds européens pour soutenir l'inclusion ;
- Nous exigeons une réponse adéquate à l'urgence COVID-19 qui ne laisse personne de côté.

Webinaire à la demande « Je peux APPRENDRE. Je peux TRAVAILLER »

Le 30 mars, AE a organisé le webinaire « Je peux APPRENDRE. Je peux TRAVAILLER » et a publié une version à la demande qui sera disponible jusqu'au 30 avril.

La **commissaire européenne à l'égalité Helena Dalli et les membres du Parlement européen Katrin Langensiepen et Chiara Gemma** ont apporté un éclairage sur les droits et les besoins des personnes handicapées en Europe en matière d'éducation et d'emploi. Des personnes autistes et leurs familles, des organisations de l'autisme, des professionnels, des employeurs, des décideurs politiques européens et d'autres parties intéressées ont participé à cet événement collaboratif en ligne.

La commissaire Helena Dalli a déclaré : « *Pour les personnes qui ont un handicap invisible comme l'autisme, la vie peut être particulièrement difficile, car elles ne bénéficient pas toujours du soutien adapté dont elles ont besoin. Je tiens à saluer le travail inestimable des experts et des organisations de la société civile qui,*



au quotidien, veillent à ce que chaque citoyen ait accès à l'éducation et à l'emploi sur un pied d'égalité avec les autres. La poursuite de l'égalité exige un engagement collectif et notre stratégie 2021-2030 en faveur des droits des personnes handicapées constitue un pas de plus vers une Union de l'égalité. »

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Comment soutenir la campagne ?

Les personnes désireuses de soutenir la campagne sont invitées à poster des photos d'elles-mêmes sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag **#AutismDay2021**. Elles peuvent soit tenir un outil qui représente l'une de leurs compétences (l'outil peut avoir trait à leur capacité d'apprendre ou de travailler dans un domaine spécifique), soit tenir le visuel de la campagne.

AE a également publié une [boîte à outils de campagne](#) (et une [annexe pour 2021](#)) expliquant les objectifs de la campagne. Celle-ci comprend des supports de campagne et des stratégies de communication, de même qu'un [format facile à lire de la boîte à outils](#) et de [l'annexe](#)).

Notes aux éditeurs

[La Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme](#) a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2007 comme journée annuelle destinée à mettre en avant les besoins urgents des personnes autistes dans le monde.

[Autisme-Europe](#) est une association internationale dont l'objectif principal est défendre les droits des personnes autistes et de leurs familles et de les aider à améliorer leur qualité de vie. Autisme-Europe assure une liaison efficace entre ses 90 associations membres issues de 38 pays dont 25 Etats membres de l'UE, les gouvernements ainsi que les institutions européennes et internationales.

[Langage acceptable](#) : Autisme-Europe repose sur le principe du respect de la diversité. AE estime qu'il est important d'utiliser un langage qui convient à tous. Cependant, il existe certains termes susceptibles d'offenser et qu'il est conseillé d'éviter.

Pour de plus amples informations ou un entretien, n'hésitez pas à contacter :

Cristina Fernández

Directrice par intérim

communication@autismeurope.org

Catherine Canil

Chargée de communication

catherine.canil@autismeurope.org





Publié avec le soutien de la Commission européenne. L'information contenue dans cette publication ne reflète pas nécessairement le point de vue ou l'opinion de la Commission européenne.

Autisme-Europe aisbl
Rue Montoyer 39, Bruxelles
Tél : +32 (0)2 675 75 05
Web : www.autismeurope.org
Facebook : [/autismeurope.AE](https://www.facebook.com/autismeurope.AE)
Twitter : [@autismeurope](https://twitter.com/autismeurope)
Instagram : [autismeurope](https://www.instagram.com/autismeurope)
LinkedIN : [Autism Europe](https://www.linkedin.com/company/autism-europe)



